

négoce et en tenant fermes. Les armoiries ne figurent pas au registre.

65. Paris, 28 septembre 1617. Lettres de relief de noblesse accordées à Catherine de Chanal, veuve de Vincent de Saint-Loup, garde du scel du bailliage de Mâcon, laquelle, issue de famille noble (1), avait dérogé par mariage. V. nos 58, 67.

66. Paris, 24 octobre 1618. Lettres d'exemption accordées à Claude-François Druays de Francieu, écuyer, compris à tort au rôle des tailles de Bresse, étant fils de Mathieu Druays, maréchal des logis, anobli par le roi Henri III, en juin 1586. Armes : *d'argent, à une mouchetur d'hermine de sable*. V. n° 120.

67. Paris, 13 février 1619. Lettres de relief de noblesse accordées à Anne de Chanal, fille d'Isaac de Chanal et veuve de François Grattier (2), seigneur de Condemines, laquelle avait dérogé par mariage (3). V. nos 58 et 65.

68. Pergnac, 8 octobre 1620. Lettres de confirmation de noblesse accordées à Claude et à André Desbordes, fils de Georges Grosjean, dit Bordes, anobli par le duc de Savoie le 15 mai 1582. V. n° 26.

69. Compiègne, 23 juin 1624. Lettres confirmatives

(1) M^{me} de Saint-Loup était fille d'Isaac de Chanal, dont il est question au n° 61.

(2) La famille Grattier, alliée aux Meissonnier, Sagie, Rey, Levrat, Olivier, Viveret, Salornay, Bouderon, a fourni des avocats au Parlement, des officiers à l'armée, des capitaines de frégate, etc. Armes : *d'azur à une fasce d'argent accompagnée de trois têtes de bélier arrachées de même, deux en chef et une en pointe*.

(3) M^{me} Grattier de Condemines était sœur de M^{me} de Saint-Loup, mentionnée au n° 65.